

LECON

SCIENCE POLITIQUE

Comment s'organise la vie politique?

DEFINITIONS DES NOTIONS

Notions de leçon : **Pouvoir ; Pouvoir politique ; Démocratie ; République , Cinquième République ; principe de séparation des pouvoirs ; exécutif ; législatif ; judiciaire ; scrutin ; parti politique ; société civile organisée**

Pouvoir : Le pouvoir c'est obtenir de quelqu'un une action qu'il n'aurait pas effectuée dans d'autres conditions, sans cette intervention.

Le pouvoir politique : Le pouvoir politique se caractérise par sa généralité : il s'impose à l'ensemble des individus, d'une collectivité . Il est le seul qui puisse exercer la force physique : il a le monopole de la contrainte physique

Démocratie: Système politique dans lequel le peuple assemblé exerce le pouvoir souverain

République: La République est un régime politique basé sur la souveraineté du peuple, la laïcité, la démocratie et la laïcité.

Principes de la séparation des pouvoirs : Dans les États démocratiques, l'exercice du pouvoir politique est encadré par le droit. La séparation des pouvoirs protège les libertés des individus. Ces principes sont écrits dans la constitution.

(*Constitution : loi fondamentale de l'État. Elle garantit les libertés fondamentales des citoyens et définit l'organisation des pouvoirs.*)

(Pouvoir) Législatif : Sous la Ve République, le pouvoir législatif est confié au Parlement (Assemblée nationale et Sénat), qui vote la loi.

(Pouvoir) Exécutif : L'initiative des lois est partagée par le Parlement et le Premier ministre, chef du Gouvernement. Ce dernier partage le pouvoir exécutif avec le président de la République, qui est le chef de l'État.

(Pouvoir) Judiciaire : est exercé par les justices judiciaire et administrative, ainsi que par le Conseil constitutionnel, chargé de vérifier la régularité des élections et la conformité des lois à la Constitution.

Scrutin (modes de) : Règles qui s'appliquent lors d'une élection et qui permettent de départager les candidats en fonction du nombre de voix obtenues. Le choix d'un mode de scrutin majoritaire ou proportionnel influence la vie politique.

Parti politique : Groupe organisé et permanent dont le but est d'accéder au pouvoir en respectant les règles démocratiques. Un parti politique défend des valeurs, élabore un programme et présente des candidats.

Société civile organisée : Ensemble des groupes d'individus, autres que les partis politiques, qui se mobilisent pour promouvoir des valeurs ou des intérêts communs. Les groupes d'intérêt en font partie.